THIS PROJECT IS FUNDED
BY THE EUROPEAN UNION

Влада Републике Србије
КАНЦЕЛАРИЈА ЗА САРАДЊУ
СА ЦИВИЛНИ ДРУШТВОМ

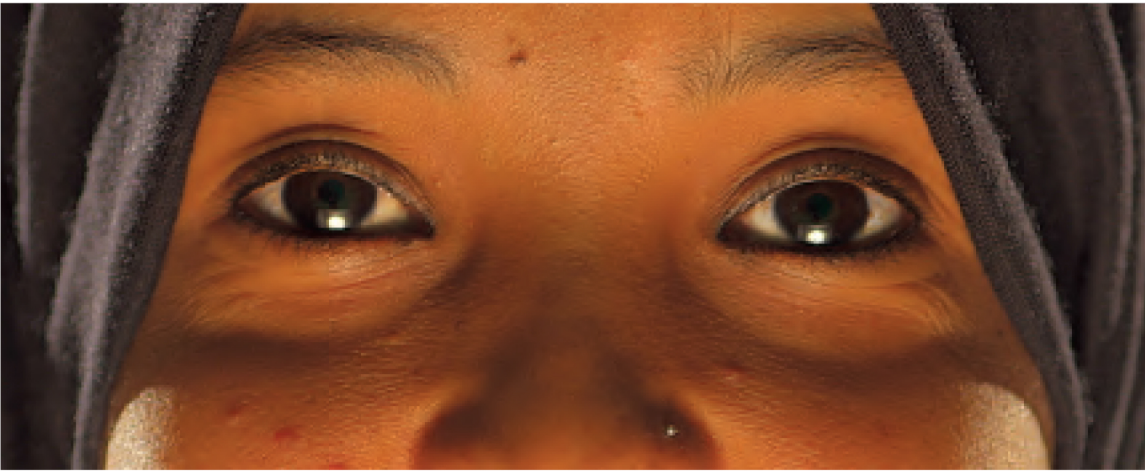

CONNAIS TES DROITS

ASYLUM PROTECTION CENTER / CENTAR ZA ZAŠTITU I POMOĆ TRAŽIOCIMA AZILA

APC/CZA ASYLUM PROTECTION CENTER
CENTAR ZA ZAŠTITU I POMOĆ TRAŽIOCIMA AZILA
Mišarska 16 • Belgrade/Beograd • Serbia/Srbija • www.apc-cza.org

Il existe une différence significative entre les positions de MIGRANT ILLÉGAL et de DEMANDEUR D'ASILE dans la République de Serbie:

UN MIGRANT ILLÉGAL est une personne qui a franchi illégalement une frontière internationale et qui se trouve sur le territoire de la République de Serbie, mais qui ne s'est pas adressé à un agent de la police afin de lui demander l'asile. Il peut être reconnu coupable d'entrée illégale et de séjour illégal devant un tribunal et peut être sanctionné par une amende ou même une peine d'emprisonnement s'il ne demande pas d'asile.

Un demandeur d'asile est une personne qui, après être entrée ou après avoir demeuré (légalement ou illégalement) sur le territoire de la Serbie, s'est présentée devant un agent de police et a exprimé son intention de demander l'asile. Une telle personne devient un résidant légal et reçoit un document qui confirme qu'il a demandé l'asile. Ce document est valable 72h. Pendant cette période le demandeur d'asile dans la République de Serbie doit obligatoirement se présenter, muni de ce document, au centre d'asile qui y est indiqué pour pouvoir jouir des droits listés ci-dessous, et qui vous garantis en tant que DEMANDEUR D'ASILE DANS LA REPUBLIQUE DE SERBIE:

- de résider légalement sur le territoire de la République pour la durée de la procédure d'asile
- d'être hébergé, pendant la procédure d'asile, dans un centre d'asile ou de rester dans un logement privé si vous disposez de vos propres moyens financiers
- d'obtenir un document d'identification (carte d'identité pour les demandeurs d'asile)
- de circuler librement sur le territoire de la République de Serbie, si vous avez avec vous votre carte d'identité pour les demandeurs d'asile
- le droit à des soins de santé
- le droit à un interprète et un représentant légal gratuits tout au long de la procédure d'asile
- le droit à un enseignement primaire et secondaire gratuit
- le droit à une aide sociale financière si vous n'êtes pas logé dans un centre d'asile et vous habitez dans un logement privé

LES ETAPES DE LA PROCÉDURE D'ASILE DANS LA REPUBLIQUE DE SERBIE POSTUPKA

EXPRESSION DE L'INTENTION DE DEMANDER DE L'ASILE

72H POUR ARRIVER AU CENTRE D'ASILE

(Auprès d'un agent de police du Ministère de l'Intérieur de la République de Serbie sur le territoire de la République de Serbie, entrée dans un centre d'asile)

↓

DÉPÔT DE LA DEMANDE D'ASILE/PREMIER ENTRETIEN

DE 15 JOURS À 2 MOIS DEPUIS LA REGISTRATION

(Après entrée dans un centre d'asile et l'enregistrement de la demande, un agent du Département de l'asile – la police, vient au centre d'asile et conduit le premier entretien avec vous)

↓

AUDITION/DEUXIÈME GRAND ENTRETIEN

DE 1 JOUR À 2 MOIS DEPUIS LE PREMIER ENTRETIEN

(Après le premier entretien, un agent du Département de l'asile – la police, vient au centre d'asile et conduit le deuxième grand entretien avec vous)

↓

LA DÉCISION DU DÉPARTEMENT DE L'ASILE

JUSQU'À 2 MOIS DEPUIS LE PREMIER ENTRETIEN

↙ ↘

L'ASILE ACCORDÉ
Intégration en Serbie

L'ASILE REJETÉ

↓

PLAINTE
(Soumis à la Commission de l'asile)

↓

DÉCISION DE LA COMMISSION D'ASILE

↙ ↘

L'ASILE ACCORDÉ
Intégration en Serbie

L'ASILE REJETÉ

↓

PLAINTE
(Soumise à la Cour administrative)

↓

DÉCISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

↙ ↘

L'ASILE ACCORDÉ
Intégration en Serbie

ASILE REJETÉ
Départ de Serbie

A LA FIN DE LA PROCÉDURE DE DEMANDE D'ASILE LA RÉPUBLIQUE DE SERBIE PEUT OFFRIR DEUX TYPES DE PROTECTION AUX DEMANDEURS D'ASILE:

1. PROTECTION DES REFUGIES – dans le cas où votre vie est menacée dans votre pays d'origine en raison d'une persécution liée à votre religion, race, sexe, langue, origine ethnique, appartenance à un groupe politique ou un autre groupe social

2. PROTECTION SUBSIDIAIRE – dans le cas où, après votre retour dans votre pays d'origine, vous seriez exposé à la torture, traitements inhumains ou dégradants, ou lorsque votre vie, sécurité ou liberté seraient menacées par la violence, les conflits armés ou la violation massives des droits de l'homme dans votre pays.

QUE FAIRE SI:

VOUS N'ARRIVEZ PAS VOUS FAIRE COMPRENDRE DEVANT LA POLICE?

Essayez de trouver quelqu'un qui parle anglais et demandez-lui de faire la traduction. Cela pourrait être, par exemple, quelqu'un avez qui vous avez voyagé. Appelez l'organisation «Centre pour la protection et l'assistance aux demandeurs d'asile» – APC-CZA (+381 11 323 30 70; +381 11 407 94 65; +381 69 267 0503; +381 63 704 7080).

LA POLICE NE VEUT PAS VOUS DÉLIVRER L'ATTESTATION D'EXPRESSION D'INTENTION DE DEMANDER L'ASILE? L'ASILE?

Vous pouvez essayer d'obtenir l'attestation dans un autre poste de police. Si là aussi, la police ne veut pas vous délivrer l'attestation d'expression d'intention de demander l'asile, vous pouvez appeler l'organisation «Centre pour la protection et l'assistance aux demandeurs d'asile» – APC-CZA (+381 11 323 30 70; +381 11 407 94 65; +381 69 267 0503; +381 63 704 7080) ou venir au bureau APC-CZA à Belgrade, d'où nous allons vous orienter vers un poste de police à Belgrade.

LA POLICE VOUS ARRÊTE?

Si la police vous arrête pour entrée illégale en Serbie ou parce que vous ne disposez pas de documents légaux, vous serez jugé devant le juge ili par un tribunal correctionnel, qui peut vous imposer une amende financière (100-500 euros). Si vous n'avez pas de moyens de la payer, le tribunal pourra prononcer une peine d'emprisonnement proportionnelle à l'amande financière qui vous a été imposée. Aussi, le tribunal vous ordonnera de quitter le territoire de la Serbie (décision sur l'annulation de résidence) et vous laissera un délai de 3 jours (72 heures) pour le faire. Si après cette période vous ne quittez pas la Serbie, la police peut vous arrêter de nouveau, et le tribunal peut vous imposer une nouvelle amende.

IMPORTANT: Lorsque le tribunal correctionnel examine une demande d'asile, il doit en informer l'organisation ili Si vous exprimez l'intention de demander l'asile devant le juge, il doit en informer l'organisation «Centre pour la protection et l'assistance aux demandeurs d'asile» ou la police. Dans ce cas, vous serez dirigé vers l'un des centres d'asile et vous pourrez demander officiellement l'asile et entrer dans la procédure d'asile.you will be directed to one of the centers for asylum and you will be able to enter asylum camp and start the asylum procedure.

VOUS AVEZ LE DOCUMENT « 72H » / L'ATTESTATION D'EXPRESSION D'INTENTION DE DEMANDER L'ASILE (72H), MAIS DANS LE CENTRE D'ASILE IL N'Y A PAS DE PLACES LIBRES?

Vous devrez aller au centre d'asile indiqué sur votre document 72h. Contactez la direction du centre d'asile. Si vous en avez les moyens, vous pouvez éventuellement louer un logement privé (louer une chambre ou un appartement), mais vous avez l'obligation d'en informer le Département de l'asile (la police) ou le Centre d'accueil des demandeurs d'asile dans les 72 heures. Vous pouvez le faire également en contactant le «Centre pour la protection et l'assistance aux demandeurs d'asile» qui demandera ensuite l'autorisation en votre nom et informera le Département de l'asile.

DES MEMBRES DE LA POLICE/INSTITUTIONS OU CITOYENS VOUS ONT EXPOSÉ À LA VIOLENCE PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE ET LA TORTURE?

Essayez de vous rappeler le numéro de plaque d'immatriculation, noms et prénoms, numéros de la légitimation officielle, l'apparence des personnes qui vous ont fait du mal. Rapportez les faits au «Centre pour la protection et l'assistance aux demandeurs d'asile», au centre d'asile ou vous arrivez ou Département de l'asile – la police pendant le premier entretien.

En Serbie il existe 6 centres d'asile, où les demandeurs d'asile sont hébergés - à Bogovađa, Banja Koviljača, Sjenica, Tutin, Preševo, Krnjača près de Belgrade.

(CES LIEUX SONT MARQUÉS EN ROUGE SUR LA CARTE DE SERBIE)

LES AUTOBUS POUR ALLER AU CENTRE DE L'ASILE KRNJAČA:

Pour arriver au **Centre de l'asile Krnjača** depuis la gare ou la station d'autobus principale, le plus simple est de prendre le tram numéro 12, depuis l'arrêt **Glavna železnička stanica** (Gare principale) jusqu'au dernière arrêt **Omladinski stadion**, puis l'autobus numéro 108 qui vous amènera à **Krnjača** – arrêt **Politika**.

Une autre option est de prendre **l'autobus 78 ou 83** depuis la gare ou la station d'autobus principale, depuis l'arrêt **Ekonomski fakultet (en face du parc près de la gare routière principale)**, ainsi que depuis l'arrêt **Glavna železnička stanica (Gare principale – l'arrêt est situé à l'entrée de la rue Nemanjina, sur la droite).** Sortez à l'arrêt **Slavija**, prenez **le tram numéro 3** jusqu'à l'arrêt **Omladinski stadion**, puis **l'autobus numéro 108** qui vous ramène à **Krnjača** – arrêt **Politika**.

Les billets pour le transport public peuvent être achetés au kiosque ou dans l'autobus. Le prix d'un billet pour un trajet de **90 minutes** est de **89,00 dinars.**

LES AUTOBUS DE BELGRADE POUR LES VILLES OU LES CENTRES D'ASILES SONT SITUES:

BAS (Gare routière principale de Belgrade):

Belgrade – **Lajkovac**: 550,00 dinars; un **taxi** de Lajkovac jusqu'à Centre d'asile **Bogovadja** coûte environ 600-1000 dinars
Belgrade – **Banja Koviljača**: 910,00 dinars
Belgrade – **Tutin**: 1690,00 dinars
Belgrade – **Sjenica:** 1590,00 - 1810,00 dinars (le prix varie en fonction du transporteur).

LASTA (Gare routière Lasta à Belgrade):

Belgrade – **Lajkovac:** 400,00 dina rs
Belgrade – **Banja Koviljača:** 750,00 dinars
Belgrade – **Novi Pazar:** 1250,00 dinars (il n'existe pas de ligne directe de Lasta jusqu'à Sjenica et Tutin).

TAXI A BELGRADE:

Tarif 1 (de 6:00 à 22:00 pendant les jours ouvrables) **- 170,00 dinars** pour la prise en charge, **65,00 dinars** pour l'indemnité kilométrique

Tarif 2 (de 22:00 à 6:00 pendant les jours ouvrables, le dimanche et jours fériés) - **170,00 dinars** pour la prise en charge, **85,00 dinars** pour l'indemnité kilométrique

Tarif 3 (de 00:00 à 24:00, pendant les jours ouvrables, le dimanche et jours fériés) – en dehors de Belgrade – **170,00 dinars** pour la prise en charge, **130,00 dinars** pour l'indemnité kilométrique

Belgrade – Krnjača : la distance de la gare principale à Krnjača est d'environ 10 kilomètres, le prix approximatif d'un taxi est donc de **820,00 dinars.**

TAXI FROM BELGRADE TO PLACES WHERE THE ASYLUM CENTERS ARE:

Belgrade – **Bogovađa** (environ 70 km) – **9 270,00 dinars**
Belgrade – **Banja Koviljača** (environ 150 km) – **19 670,00 dinars**
Belgrade – **Sjenica** (environ 250 km) – **32 670,00 dinars**
Belgrade – **Tutin** (environ 322 km) – **42 030,00 dinars**

IMPORTANT TELEPHONE NUMBERS:

Ambulance	+381 194
Police	+381 192
Centre d'asile Belgrade (Krnjaca), Rue Pančevački put bb	+381 64 8281 635
Centre d'asile Bogovadja, Rue Bogovadja bb	+381 14 78 035
Centre d'asile Sjenica,Rue Jablanička bb	+381 63 8765 220
Centre d'asile Tutin,rue Vidrenjačka 1	+381 20 5724 304
Centre d'asile Banja Koviljaca, Rue Narodnog fronta bb	+381 15 820 267
Centre d'asile Presevo, Rue Vase Smajevica 2	+381 17 664 152 +381 64 8281 689
Institut pour les enfants étrangers sans parents, Rue Bulevar Oslobođenja 219	+381 11 2492 301
Commissariat pour les refugies et les migrations (à Belgrade)	+381 11 311 7272
Croix-Rouge Bogovadja	+381 14 78 006
Croix-Rouge Beograd	+381 11 2620 616 +381 11 3032 115
Organisation «Mission de l'est-européen» (à Subotica)	+381 24 781 787
Organisation «Centre pour la protection et l'assistance aux demandeurs d'asile» (à Belgrade)	+381 11 323 30 70 +381 11 407 94 65 +381 69 267 0503 +381 63 704 7080

PUBLIC TRANSPORT TO THE ASYLUM CENTRE KRNJACA FROM THE MAN BUS / RAILWAY STATION IN BELGRADE

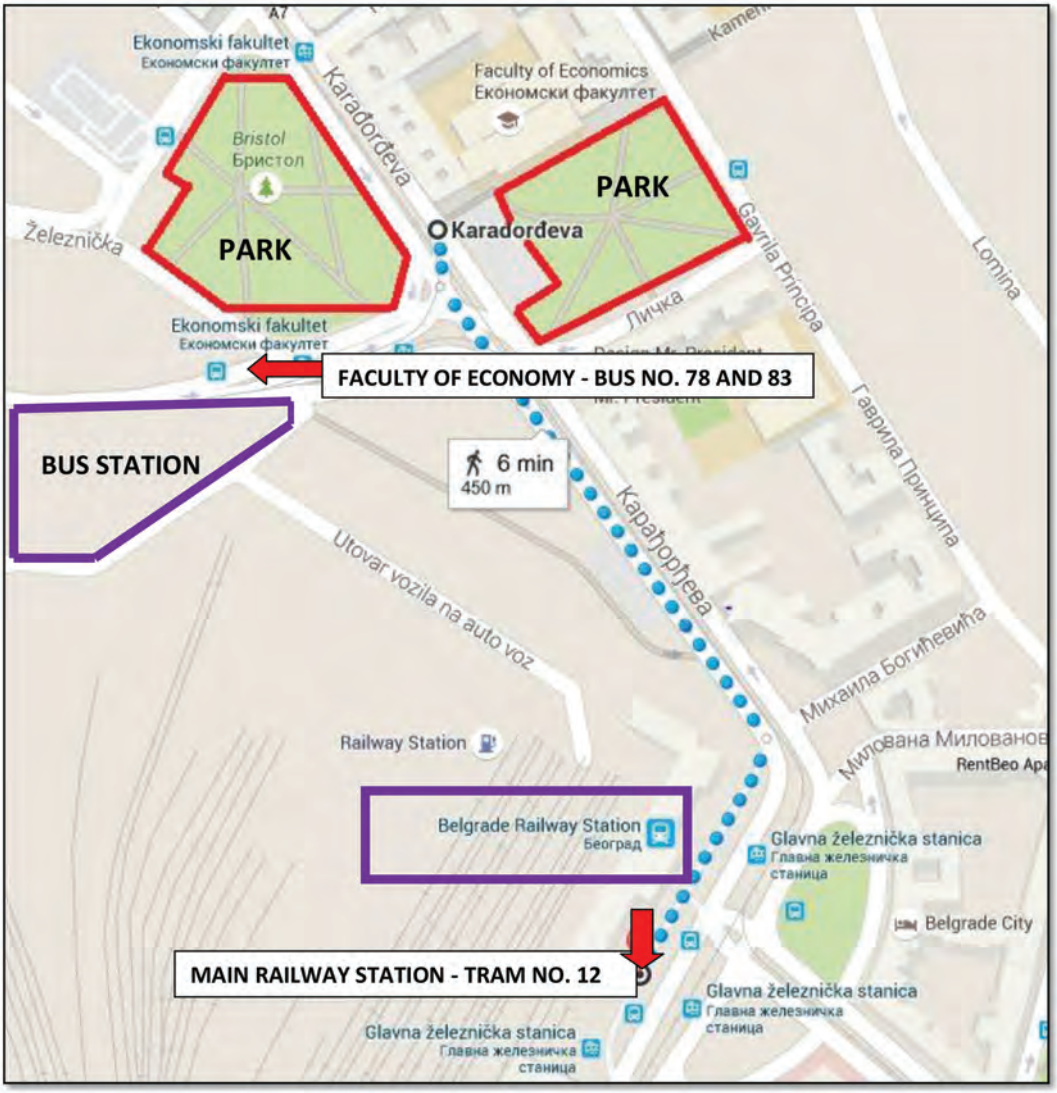
Ekonomski fakultet
Економски факултет
Faculty of Economics
Економски факултет
Bristol
Бристол
PARK
PARK
Karađorđeva
Karadorđeva
Železnička
Gavrila Principa
Lomina
Личка
Ekonomski fakultet
Економски факултет
FACULTY OF ECONOMY - BUS NO. 78 AND 83
BUS STATION
6 min
450 m
Гаврила Принципа
Карађорђева
Utovar vozila na auto voz
Михаила Богићевића
Милована Милованов
Railway Station
Belgrade Railway Station
Београд
Glavna železnička stanica
Главна железничка станица
Belgrade City
MAIN RAILWAY STATION - TRAM NO. 12
Glavna železnička stanica
Главна железничка станица
Glavna železnička stanica
Главна железничка станица

PUBLIC TRANSPORT TO THE ASYLUM CENTRE KRNJACA FROM BUS STOP EKONOMSKI FAKULTET / ECONOMICAL FACULTY

OMLADINSKI STADION / YOUTH STADIUM

- Take **bus 108 on its start stop**
- Take off the bus on the bus stop **Politika**

EKONOMSKI FAKULTET / ECONOMICAL FACULTY

- Take **bus no. 78 or 83** at the stop **Economical Faculty (Ekonomski fakultet)** to the direction **Banjica 2**
- Take off at **the stop Slavija Square (Trg Slavija)**

TRG SLAVIJA / SLAVIJA SQUARE

- Switch to **tram no. 3** at the stop Slavija Square **(Trg Slavija)** to the direction Youth Stadium (Omladinski stadion)
- Take off at **the last stop Youth Stadium (Omladinski stadion)**

ASYLUM PROTECTION CENTER / CETAR ZA ZAŠTITU I POMOĆ TRAŽIOCIMA AZILA

Adresa: Mišarska 16, 11118 Belgrade
Tel: +381 11 32 33 0 70 +381 63 70 47 080
Fax:+381 11 32 33 0 70
sediste@apc-cza.org; rados.djurovic@apc-cza.org
Website: www.apc-cza.org
Facebook: www.facebook.com/AziliUSrbiji
Twitter: www.twitter.com/APC_CZA

THIS PROGRAMM IS IMPLEMENTED BY APC/CZA.
THE VIEWS EXPRESSED IN THIS PUBLICATION DO NOT NECESSARILY REFLECT THE VIEWS OF THE EUROPEAN UNION.